

# COMMISSION ARMÉES-JEUNESSE

## Rapport du groupe « Communication de la Commission »

### Sujet d'étude :

Comment la Commission Armées-Jeunesse peut-elle valoriser sa "communication" ?

- en interne, avec ses membres, avec les instances nationales des mouvements et associations, avec les états-majors,
- en externe, avec tous les responsables pouvant jouer un rôle dans la relation armées-jeunesse (conseils régionaux, conseils généraux, maires, parlementaires, organismes divers...)
- avec des représentants directs des jeunes (hors représentants des associations et mouvements déjà membres de la C.A.J.) : responsable de classe des lycées, centres d'apprentissage de Paris, de province et des jeunes de banlieue, sans oublier les jeunes des forces armées.

Dans le cadre de cette réflexion, le groupe déterminera de façon pragmatique :

- les outils nécessaires à la communication interne et externe (plaquettes, disquettes powerpoint, vidéo, site Internet, ...)
- la liste des interlocuteurs efficaces et indispensables (ministères, élus, ...)
- les solutions pour inclure dans les réflexions de la C.A.J. celles de jeunes en âge de J.A.P.D. (participation permanente, Forum ? ...)

### INTRODUCTION

Depuis une dizaine d'années, la stratégie d'emploi des forces armées a connu une mutation de très grande ampleur due à la fin de la guerre froide, au processus de professionnalisation des armées et à la suspension du service national. Cette mutation va se poursuivre dans les années qui viennent. Elle pose de nombreuses questions et laisse de multiples débats ouverts.

Depuis l'arrêté portant sa création le 2 décembre 1955, les orientations de la CAJ ont été intimement liées à la valorisation du service national (pour mémoire, la réflexion de cette commission a débuté dès 1953).

L'expérience acquise depuis une cinquantaine d'années en a fait un lieu unique de dialogue et d'enrichissement des questions relatives à la jeunesse. La suspension de l'appel sous les drapeaux en 2001 la place désormais dans une situation nouvelle à laquelle elle n'a jamais été confrontée.

En effet, le lien fort qui existait avec les jeunes, ne peut plus se faire au travers de la conscription. Par ailleurs, ce lien semble se relâcher au sein de certaines associations se sentant moins concernées par les problèmes de défense.

Dans ce nouveau contexte, la CAJ doit, pour renouer ces liens et tendre vers la symbiose souhaitée, affirmer son identité, sa crédibilité et préciser son rôle auprès des jeunes, des associations et des divers organismes concernés par la jeunesse.

La qualité reconnue de ses travaux, la diversité d'approche des problèmes liés à la défense qui caractérisent cette instance trouvent pleinement leur place dans un contexte de renouvellement du lien entre la nation et ses armées.

L'évolution de son champ d'action nécessite une approche différente du rôle qu'elle doit désormais exercer, même si ses préoccupations restent, plus que jamais, tournées vers la jeunesse de notre pays et le maintien de ses relations avec les armées.

La CAJ souhaite, aujourd'hui, réfléchir et tracer une voie nouvelle, plus volontariste, vers un public jeune et mieux ciblé pour que la Commission puisse pleinement jouer un rôle moteur dans les relations entre les armées et la jeunesse.

Le but que le groupe de travail « communication » CAJ s'est vu fixé, cette année, par le ministre est de développer la connaissance de ses activités et de ses missions et de renforcer l'intérêt de ses objectifs :

**En interne** : entre les institutions et organismes membres de la Commission et la communauté militaire,

**En externe** : entre les institutions et les organismes membres de la Commission et tous ceux qui peuvent jouer un rôle dans le lien armées-nation.

Au cours de la réflexion entreprise, trois questions se sont posées à ce groupe de travail :

- **pourquoi faut-il communiquer ?**
- **quels échanges instaurer ?**
- **quels outils utiliser ?**

C'est donc d'une façon pragmatique que le groupe a tenté de répondre à ces trois interrogations.

## **I – POURQUOI FAUT-IL COMMUNIQUER ?**

En 50 ans, la CAJ a acquis une longue expérience de dialogue entre les jeunes et les armées et plus particulièrement en ce qui concerne les améliorations qu'elle a su apporter aux conditions d'exercice du service militaire et à la valorisation du service national.

### ***1. un nouvel élan pour la Commission***

Par sa configuration et son histoire, la CAJ, est depuis 1955, la seule instance officielle permettant d'aborder un dialogue entre les armées, les organismes institutionnels et professionnels et les mouvements associatifs de la jeunesse.

Sa composition réunit des membres dont le choix relève d'un équilibre harmonieux : administrations, mouvements, associations de la jeunesse. Les sensibilités y sont très diverses et la liberté de parole parfaitement respectée.

Placée auprès du ministre de la Défense, la CAJ est une structure originale dont les propositions résultant de ses travaux ont été largement prises en compte par les états-majors successifs.

C'est aussi un lieu de réflexion abordant des thèmes liés à l'actualité relevant plus particulièrement de la jeunesse dans ses attentes de la société, dans ses besoins d'information et de formations et notamment ses rapports avec la Défense.

Dans ce rôle de relais privilégié entre la jeunesse, les institutionnels et les Armées, la CAJ doit développer la diffusion de ses travaux en élaborant une véritable politique de communication favorisant le partage de sa réflexion et de son action.

En clair, mieux faire connaître le rôle de la CAJ, faire comprendre ses objectifs et les décisions prises, donner du sens à sa réflexion et à son action.

Enfin, l'étude des outils de communication à élaborer doit tenir compte de l'évolution technologique. En effet, le goût et l'aptitude des jeunes à utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont autant d'arguments pour modifier notre système actuel d'information.

## *2. des objectifs pour l'avenir*

### *FAIRE CONNAITRE*

- le rôle de la CAJ au sein du ministère de la défense (armées, DGA, gendarmerie, directions et services, services communs) et auprès des jeunes,
- mieux sensibiliser aux questions liées à la défense les organismes institutionnels ayant des responsabilités vis-à-vis des jeunes.

### *MOTIVER ET DECLOISONNER*

- faire participer plus activement les organismes déjà membres de la CAJ,
- renouer et motiver les associations qui s'investissent peu ou plus du tout depuis la suspension du service national,
- mettre en place des réseaux facilitant la circulation de l'information entre les membres de la CAJ,
- permettre aux membres de la CAJ de diffuser l'information dans leurs propres réseaux.

### *RENFORCER L'ADHESION*

- sensibiliser les jeunes à la défense pour obtenir une meilleure adhésion de leur part aux objectifs et aux missions de la Défense,
- resserrer les liens entre la communauté militaire et la communauté civile,
- favoriser l'adhésion à la CAJ d'autres organismes représentatifs de la jeunesse et les intégrer à ses réunions de travail,
- associer plus souvent les jeunes à certaines activités de réflexion de la CAJ.

### *FAIRE COMPRENDRE*

- sensibiliser les jeunes à leur responsabilité de citoyen.
- participer à une meilleure connaissance des armées et de leurs rôles (structures, évolutions, savoir-faire, métiers, recrutements, stages).

## II – QUELS ECHANGES INSTAURER ?

Etablir une réelle communication entre tous les partenaires concernés implique d'une part, de diffuser l'information à partir d'un réseau à définir et d'autre part, de recevoir, d'analyser les demandes, les préoccupations et les suggestions des interlocuteurs susceptibles d'orienter et d'approfondir la réflexion générale de la CAJ.

### *1. un réseau de partenaires*

L'objectif recherché par la commission est de s'appuyer sur un réseau bien ciblé d'organismes institutionnels ou associatifs représentant la jeunesse afin de promouvoir l'esprit de défense dans toutes ses composantes et d'une culture de défense.

Les principaux relais de transmission répertoriés sont :

- le ministère de la Défense (les forces armées - Terre, Air, Mer, Gendarmerie - la DGA, les directions et services communs - santé, essences -)
- les ministères chargés de la jeunesse : Education nationale, Jeunesse, Recherche, Justice, Intérieur, Agriculture, Sports, Emploi, Solidarité, Culture...
- l'éventail extrêmement varié des organismes membres de la commission,
- les institutions ayant en charge des jeunes : l'AFPA (association nationale pour la formation professionnelle des adultes), l'ANPE (agence nationale pour l'emploi) la DIJ (délégation interministérielle à l'insertion des jeunes) et ses missions locales...
- d'autres organismes poursuivant un objectif similaire et en contact avec des jeunes : l'IHEDN (institut des hautes études de défense nationale), l'ONAC (office national des anciens combattants), le CIDAN (civisme défense armées nation), la Fondation de la Recherche Stratégique, les associations d'anciens élèves en DESS Défense dans certaines facultés etc...
- les collectivités locales, notamment les correspondants défense des municipalités,
- les centres d'orientation et d'informations ( CIDJ - centre d'information et de documentation de la jeunesse -, CIRA – centre d'information régional administratif, ONISEP – office national sur les enseignements et les professions, etc. ).

## ***2. des échanges à intensifier***

Diffuser l'information est, sans nul doute, un des moyens les plus simples à organiser dans le cadre d'un travail méthodique et rigoureux. Toutefois, une meilleure connaissance des relais et une information adaptée doivent permettre d'atteindre la ou les cibles souhaitées (jeunes, associations, ministères). Cette démarche ne peut aboutir qu'avec la collaboration dynamique et constante de tous les organismes membres. Il va sans dire qu'un consensus général sur les objectifs à réaliser doit être acquis au préalable.

En revanche, l'efficacité de la communication de la CAJ ne deviendra optimale que si la remontée permanente des préoccupations des jeunes est systématiquement recherchée et organisée.

Il paraît donc essentiel de savoir

□ *quels intérêts les jeunes portent :*

- aux problèmes de défense en général,
- à la paix dans le monde,
- à l'intégration de l'enseignement de défense dans le parcours de chaque citoyen,
- aux métiers de la défense dans le contexte militaire et civil etc....

□ *et d'évaluer :*

- l'importance qu'ils donnent à la défense comme composante incontournable des institutions d'un pays et à la sauvegarde de la paix,
- leur connaissance des missions des armées sur le territoire national et en opérations extérieures,

### III – QUELS OUTILS UTILISER ?

Il convenait pour la CAJ de faire le point sur les outils de communication dont elle dispose actuellement et d'en proposer d'autres à ses membres pouvant être développés ou créés de façon concrète.

#### *1. les outils existants*

##### *1.1 – le constat*

La CAJ utilise déjà un certain nombre de supports d'information destinés à ses membres ou à d'autres partenaires extérieurs :

- les comptes rendus hebdomadaires des réunions de groupe de la CAJ et leurs synthèses sont adressés à une centaine de personnes (membres de la Commission, responsables ou présidents des organismes qu'ils représentent),
- le rapport d'activités annuel de la CAJ (adressé à tous les membres de la CAJ et à des partenaires extérieurs, ministériels, parlementaires associations etc.).
- le « CAJ info » a été créé en janvier 2000. Sa présentation et son contenu méritent d'être valorisés et la liste des destinataires mieux adaptée à la cible choisie.

La CAJ entretient des relations suivies avec les médias et les divers sites Internet :

- la presse militaire et de Défense,
- les publications des organismes, membres de la CAJ,
- la presse nationale et locale,
- les sites Internet Défense et ceux des différents organismes membres de la CAJ.

Ces outils, qui déjà ont fait la preuve de leur utilité, doivent néanmoins être développés et modernisés grâce à l'utilisation des NTIC. Cette modernisation permettra aux jeunes d'obtenir une information plus rapide auprès de la CAJ, un accès aisé à ses travaux et favorisera ainsi les échanges.

## ***1.2 – leur développement***

Dans ce cadre la CAJ a décidé de mettre en œuvre, dès cette année, de nouveaux supports écrits d'information adaptés :

- **création d'un logo pour la CAJ**
- **élaboration d'un nouveau dépliant** , élaboré au cours de cette année, il a pris en compte le nouveau contexte lié à la suspension du service national . Ce document d'ores et déjà exploitable a été tiré à 20000 exemplaires. Il sera diffusé aux organismes et associations membres de la Commission, mais également auprès des différents ministères, des armées (officiers de communication, officiers conseil, états majors...) des élus (parlementaires), de l'association des maires de France etc.

La commission a également entamé une réflexion dans les domaines suivants :

- **restructuration** dans le cadre d'un site WEB des informations du bulletin « **CAJ info** » dès sa relance,
- **rédaction d'une série d'articles et interviews** dans la presse (nationale, locale, interne de la défense).

Enfin, pour mieux cerner les souhaits et préciser les préoccupations des jeunes, la CAJ pourrait organiser comme elle l'a déjà fait en 2002 :

- **des sondages** réalisés par exemple (avant ou après les journées d'appel et de préparation à la défense) sur un panel bien ciblé (1000 à 2000 jeunes ) permettant à la CAJ de mieux déterminer les attentes des jeunes et proposer aux institutions concernées (Défense, ministères, associations) des actions mieux adaptées à leurs souhaits.

## ***2. les outils à créer et à mettre en œuvre***

Mieux faire connaître et reconnaître l'action de la CAJ ne peut se faire qu'en améliorant la communication et en développant de nouvelles actions en direction des jeunes et en liaison avec nos partenaires institutionnels et professionnels.

## ***2.1 – mettre en place un site Internet et étudier la réalisation d'un « forum » interactif.***

A l'évidence, Internet est désormais un des outils incontournables que la CAJ doit mettre en place le plus rapidement possible. C'est aujourd'hui le système d'information et de communication privilégié des jeunes.

Pour définir les besoins, le groupe de réflexion sur la communication a auditionné un ingénieur civil compétent en la matière, puis un responsable de la DICOD pour nous éclairer sur les différentes possibilités offertes ainsi que les écueils à éviter.

Deux directions ont été proposées :

- un système nécessitant l'intervention d'une société de services extérieure en informatique (coût budgétaire important pour la CAJ),
- un système rapide et peu coûteux grâce au rattachement du site CAJ sur le site déjà existant de la DICOD (site de la défense).

La CAJ a retenu la deuxième proposition et a entamé une première réflexion sur les besoins.

Le projet à élaborer comprendra quatre phases (dont la dernière reste à imaginer), chacune de ces étapes ayant un rôle spécifique et une mise en activité différentes.

### ***□ 1<sup>er</sup> Phase du site -***

Il s'agit d'une partie fixe

#### ***• La CAJ :***

- les textes fondateurs,
- la charte,
- l'historique de la commission,
- la liste des membres,
- l'organisation,
- les missions .

- *La bibliothèque :*

A titre d'exemple

- une base documentaire (articles, conférences, communiqués...),
- les archives des travaux de la commission.

- *Les stages Armées / jeunesse*

- *Actualités « A LA UNE »*

- *Les liens avec les autres sites (portail défense, autres ministères et associations)*

- *Autres rubriques à constituer*

- *2<sup>ème</sup> Phase du site à étudier*

*Elle sera interactive et réservée aux membres de la CAJ*

Seuls les utilisateurs possédant le code d'accès pourront utiliser cette partie du site.

Il s'agira :

- d'un outil de travail permanent pour les membres de la CAJ (messagerie, diffusion rapide des réflexions et des rapports en cours),
- d'un espace de propositions destiné au secrétariat ou au président,
- d'un accès au calendrier et à l'agenda des activités majeures de la CAJ

- *3<sup>ème</sup> Phase du site à créer : réalisation d'un espace forum*

Cette mise en ligne nécessitera l'intervention d'un modérateur pour filtrer les échanges. Cet espace forum permettra d'instaurer une nouvelle dynamique entre les différents correspondants.

Il sera :

- un outil de dialogue entre les jeunes et les responsables de la Commission,
- un outil de dialogue entre les jeunes sur des sujets intéressant la Commission,
- un espace de questions-réponses et de suggestions,

□ **4<sup>ème</sup> Phase du site : une partie à imaginer, plus dynamique et orientée vers les multimédias**

- plus attractive, avec des liens vers les organismes de la défense, leur organisation, leurs missions et leurs actions,
- plus ouverte sur l'extérieur (liens avec les autres sites jeunesse : Education nationale, Jeunesse, Sports...) avec des liens réciproques avec les autres sites jeunesse de la CAJ
- plus proche des multimédias (Cédéroms en ligne, vidéos, musique, discours, ...)
- plus ludique avec mise en place de jeux interactifs.

Le choix retenu par la CAJ d'utiliser le site Défense-DICOD plus rapide et moins onéreux pourrait voir la réalisation de la première phase du site internet dans un délai assez rapide estimé à environ 4 mois.

Le contenu de cette première phase de définition du site pourra être rapidement évalué par le secrétariat de la Commission en liaison avec la DICOD notamment en ce qui concerne l'arborescence du site, la hiérarchisation des informations, et la pagination des pages web, etc.

## **2.2 – ouvrir davantage la CAJ vers l'extérieur**

La Commission pourrait aussi organiser dès la session de travail 2002-2003, un colloque annuel d'un niveau national et des réunions plus restreintes rassemblant un public diversifié de jeunes (forums ou assemblées) et l'organisation d'un prix spécifique ou d'une journée sportive.

Il s'agit de favoriser une meilleure connaissance de la C.A.J. par l'ensemble de ses membres (participants ou non à la commission), de diffuser d'une manière plus directe les travaux, la liste des stages rémunérés proposés aux étudiants ou les réflexions en cours et faciliter ainsi les échanges et les contacts directs avec des jeunes.

- **organiser un colloque annuel :**

autour de deux objectifs :

- mieux faire connaître la C.A.J. dans les armées, les autres ministères et tous les organismes ayant à travailler avec des jeunes et intéressés par les problèmes de Défense et de citoyenneté.
- faire partager au public présent, les thèmes de réflexions et les travaux de la C.A.J.

Ces colloques peuvent être destinés à différents publics :

- un public composé de hautes autorités militaires des forces armées et de la gendarmerie, des différents ministères représentés à la C.A.J., des membres assurant des responsabilités dans tous les organismes et associations représentés à la C.A.J., des représentants du milieu éducatif (enseignants, éducateurs, chefs d'établissements...), des responsables d'organismes intéressés par les problèmes de Défense et le lien Armées-Nation.
- un public de jeunes dont la composition peut être totalement homogène quant à leur niveau et leur formation, ou hétérogène et plus divers.

**- réunir des assemblées de jeunes (forums).**

Organisées par la Commission, ces assemblées pourraient regrouper une centaine de jeunes environ.

Sur la base de deux ou trois thèmes de réflexion, ces forums permettront un échange concret, une relation directe entre les jeunes et les membres des trois groupes de travail.

Là aussi, les groupes invités peuvent être homogènes ou hétérogènes.

**- faire participer les membres de la CAJ à des colloques**

Il s'agit de mieux faire connaître la CAJ et ses missions en favorisant la participation de ses membres à des colloques préparés par des organismes et par des associations membres ou non de la CAJ.

**- décerner chaque année un prix « Armées-Jeunesse »**

Un jury national sera constitué (composé de membres de la CAJ et de partenaires extérieurs). Le prix décerné récompensera des jeunes (civils ou militaires) à titre individuel ou collectif (unités, collèges etc.) ayant contribué de façon originale à entamer, créer, développer et pérenniser un lien entre la jeunesse et les armées dans des domaines aussi divers que les activités sociales, l'environnement, l'histoire, l'éducation et la formation, le sport etc.

**- étudier l'organisation d'une journée sports armées-jeunesse en liaison avec les armées et le milieu associatif concerné**

## CONCLUSION

En conclusion, la C.A.J. doit adapter ses missions, consolider et perfectionner les outils dont elle dispose, en mettre en place de nouveaux pour élargir son influence, motiver ses membres et trouver de nouveaux partenaires.

La réalisation, dès cette année, de nouveaux produits d'information (logo, plaquette CAJ, sondages), la mise en place très rapidement d'outils de communication (création d'un site internet,...) organisation de colloques et de forums pour les jeunes, ou l'attribution d'un prix armée-jeunesse, permettra de donner un nouveau souffle à la CAJ.

Au demeurant, son rôle de concertation et sa force de réflexion dévolus dans les textes doivent permettre à la CAJ de développer sa capacité d'action dans les domaines d'influence qui lui sont propres.

C'est pourquoi, au delà des moyens classiques et interactifs liés aux nouvelles technologies proposées par le groupe Communication, la CAJ doit redynamiser tous les liens nationaux et locaux susceptibles de favoriser ses relations entre les armées et la jeunesse.

Ainsi, dans le cadre de la réflexion sur la "décentralisation de l'action de la Commission" la CAJ peut s'appuyer sur des réseaux déjà existants (trinômes académiques, conseillers de défense des municipalités, associations concernées par ces problèmes...) pour développer ses liens au niveau local.

On ne peut imaginer la reconnaissance sans explication et sans action. En mettant en œuvre une véritable politique de communication, tant interne qu'externe, la CAJ fera partager plus concrètement les objectifs qui lui ont été fixés par les textes en vigueur (J.O du 2 décembre 1955, arrêté portant création de la commission armées-jeunesse au ministère de la défense nationale et des forces armées, charte de fonctionnement).

La nouvelle orientation de la CAJ proposée par le groupe Communication lui permettra d'exercer un rôle plus **ACTIF** dans les domaines qui lui sont confiés et d'éclairer, par ses propositions, les décisions qui pourraient être retenues par le ministre de la défense.

Pour répondre pleinement à ces objectifs, la CAJ doit jouer un véritable rôle fédérateur auprès des organismes et instances qui la composent, lancer des initiatives qui lui sont propres pour pérenniser l'esprit de défense globale, tout en sensibilisant les jeunes à leurs responsabilités de citoyens. Enfin, elle doit également développer sa capacité d'action pour dynamiser la participation et le travail de ses membres.